

Le 09 décembre 2020

## NOTE D'INFORMATION N° 2020/10

### **I. Concours de décorations de Noël**

La municipalité organise un concours des plus belles décorations de Noël. Prenez une photo de votre maison, de votre jardin, de vos fenêtres ou tout simplement de votre sapin et postez-la sur la page Facebook « Village de Breuil-Bois-Robert ». La photo qui aura le plus de « j'aime » gagnera le concours. Pour ceux qui ne disposent pas de Facebook, il suffit de déposer la photo en Mairie, la municipalité se chargeant de la diffuser.

### **II. Livraison des repas des seniors**

Nous rappelons à nos seniors que nous leur livrerons un repas festif le vendredi 18 décembre 2020 à partir de 14h30.

### **III. Boite aux lettres du père Noël**

Une magnifique boîte aux lettres installée à côté de celle de la Mairie accueillera les lettres au père Noël de vos enfants jusqu'au vendredi 18 décembre 2020. Le père Noël leur répondra soyez en assurés.

### **IV. Fermeture de la Mairie**

Pendant les fêtes de fin d'année, la Mairie sera fermée au public le samedi 26 décembre 2020 ainsi que le samedi 02 janvier 2021.

### **V. Calendrier des sapeurs-pompiers**

Crise sanitaire oblige, les sapeurs-pompiers de la caserne de Magnanville ne passeront pas vous proposer leur calendrier cette année. Néanmoins, vous pouvez effectuer un don via le site « helloasso » et ils vous enverront un calendrier en retour.



## **VI. Formation à l'utilisation de la tablette numérique**

Par manque d'inscrits à cette formation, nous nous voyons dans l'obligation de la reporter à une date ultérieure.

## **VII. Ouverture de l'église**

Dès aujourd'hui, la municipalité ouvre l'église au public trois demi-journées par semaine afin de la (re) découvrir après le nettoyage et le rajeunissement effectués.  
Un affichage à l'entrée indique les dates et horaires d'ouverture prévus.

## **VIII. Relai d'information**

Nous relayons également l'information de l'équipe paroissiale, d'une célébration par le père Gérard le dimanche 20 décembre 2020 à 16h dans notre église, autour de la première crèche et de chants de Noël interprétés par quelques membres de la chorale « Tapage ». Une jauge de 30 personnes maximum est applicable actuellement. Cette limitation pourrait être revue à la hausse si les conditions sanitaires le permettaient.

Le Maire,  
Bernard MOISAN